



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Secrétariat

11 Place des Tilleuls 18240 BOULLERET

spanc@comcompsv.fr 02.48.54.22.09



Service de contrôle

53 Rue du Commerce - 18300 ST SATUR

accueil@mdconcept.fr 09.64.42.92.20

Formulaire de demande :

PROJET DE CONCEPTION D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF NEUF OU REHABILITE

Tout dossier incomplet sera retourné.

DEPOT DU DOSSIER

➤ En 1 EXEMPLAIRE

- Joindre obligatoirement :

- un **plan cadastral** (sur fond de carte routière, I.G.N...),

- un **extrait cadastral**,

- un **plan de masse** à l'échelle sur lequel figureront
l'implantation et le dimensionnement des ouvrages
d'assainissement,

- engagement du propriétaire **annexe 1**

- formulaire de décharge en cas d'absence de l'étude de sol
annexe 2

☞ DEMANDEUR M Mme

Nom – Prénom :

☎ Téléphone (Obligatoire) : Mail :

Adresse actuelle :

Commune : Code Postal :

Adresse construction :

Commune : Code Postal : Référence Castrale :

☞ CONCEPTEUR / INSTALLATEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Commune : Code Postal :

☎ Téléphone : Mail :

☞ OBJET DU PROJET

Permis de construire : **construction neuve**

Permis de construire : **construction déjà existante**
(*transformation, agrandissement*)

Réhabilitation ou création d'une installation sans
permis de construire

Modification du projet d'installation suite à précédente
conclusion du SPANC négative (*projet non conforme*)

☞ HABITATION

Type de Résidence

Principale Secondaire Location

Autre (préciser :))

- Combien de **pièces principales*** (PP) la construction
compte-t-elle

(*En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales* après travaux*)

- Cas particulier, **Nb d'équivalents habitants retenus**
(EH).....

* Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

TERRAIN

- Superficie : en m²
- Appréciation de la nature du sol :
 - à dominante argileuse à dominante sableuse à dominante limoneuse
 - Existe-t-il une étude de sol à la parcelle Oui Non

Si non, l'annexe 2 devra être renseignée et joint à la demande (Absence d'étude de sol)

- Pente existante : < 5 % de 5 à 10 % > 10 %
- Implantation : Lotissement Habitat Isolé Habitat regroupé (Hameau)

MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- Adduction publique
- Alimentation privée - Merci de préciser par quel moyen (puits, forage, etc.) :

Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité de l'installation prévue ?

- Oui Non

N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine

Si oui : - l'ouvrage est-il déclaré ? Oui Non

N.B. : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.

- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ? Oui Non
- l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?
 - Oui Non
- la distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres ? Oui Non

N.B. : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35 m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine.

DISPOSITIF ENVISAGÉ

Prétraitement

- Bac à graisses : 200 litres (eaux de cuisine) 500 litres (toutes eaux ménagères)
 Autre volume : litres

N.B. : dispositif à mettre en place si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieure à 10 m.

Fosse toutes eaux Volume : m³

N.B. : les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur

Pré filtre (décolloïdeur) Volume : m³

Est-il intégré à la fosse ? Oui Non Ne sais pas

Autre dispositif (Toilette sèche, fosse chimique, fosse d'accumulation) :
.....

Filière agréée (micro-station, filtre compact, ...)

Fournisseur, dimensionnement :

Numéro d'agrément :

➤ Traitement

Épandage par le sol en place

Tranchées d'épandage

Longueur = ml soit tranchée(s) x m

Profondeur = m Largeur = m

Lit d'épandage

Surface = m² soit m x m

Profondeur = m

Épandage par un massif reconstitué

Lit filtrant vertical non drainé

Filtre à sable vertical drainé

} Veuillez renseigner les caractéristiques

ci-dessous

Longueur = m Largeur = m

Surface = m² Profondeur = m

Tertre d'infiltration

Hauteur = m

Longueur à la base = m Longueur au sommet = m

Largeur à la base = m Largeur au sommet = m

➤ Exutoire et autorisation de rejet

L'exutoire nécessite-t-il un dispositif de relevage ? Oui Non

Si **oui** décrivez le dispositif tampon mis en place avant la sortie de la parcelle

(Regard brise jet, tranchée tampon d'infiltration (L), autre) :

.....

Volume du poste :

Description de l'exutoire (type fossé, busage, autre, localisation,) :

.....

L'exutoire est sur un domaine : Public Privé

Une autorisation obligatoire de rejet sera à demander auprès du gestionnaire de la voie public concernée (marie, département, ...). Le formulaire de demande d'autorisation de rejet vous sera remis par le SPANC le cas échéant.

La présente demande est à transmettre au :

**Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la
Communauté de Communes Pays Fort – Sancerrois – Val de Loire**

11 Place des Tilleuls 18240 BOULLERET

Lundi-mardi-jeudi de 8h30 à 12h00

☎ 02.48.54.22.09 ✉ spanc@comcompsv.fr 💻 www.comcompsv.fr

(Cadre réservé à l'administration)

Date de réception:

Dossier complet: oui non, renseignements et pièces manquantes

Acceptation de la demande: oui non

Cachet, signature:

ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Je soussigné(e) :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.

En outre, je m'engage à :

- Informer le SPANC de toute modification du projet ;
- Ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu un avis favorable du SPANC ;
- Informer le SPANC au moins 8 jours avant la date d'achèvement des travaux ;
- Ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- Procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal du SPANC. Dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, ce dernier atteste sur l'honneur par la présente que les travaux seront réalisés dans les règles de l'art ;
- Ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- Demander, le cas échéant, une autorisation de rejet en mairie avant le début des travaux et la transmettre au SPANC ;
- Assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filiales agréées).

J'atteste avoir pris connaissance que la présente demande donnera lieu à une facturation à mon nom en fonction des contrôles nécessaires, selon les tarifs adoptés par le conseil municipal de la commune d'implantation du projet à la date de réalisation des différents contrôles.

À titre d'information, les tarifs adoptés à compter du 1^{er} mai 2026 sont les suivants :

- **Contrôle de conception** (obligatoire) : 220 € (vérifier si le projet est conforme aux prescriptions techniques définies par la réglementation en vigueur).
- **Contrôle complémentaire de conception** (facultatif) : 100 € (uniquement si un avis défavorable est rendu lors de la précédente visite, ou lors d'une modification de projet).
- **Contrôle bonne exécution des travaux** (obligatoire) : 110 € (vérifier l'adéquation du projet validé avec l'installation réalisée, ainsi que la conformité des travaux réalisés au regard des prescriptions techniques réglementaires en vigueur et recueillir une description de l'installation qui sera utilisée lors du contrôle périodique).
- **Contrôle complémentaire de bonne exécution des travaux** (facultatif) : 100 € (uniquement si un avis défavorable est rendu lors de la précédente visite)

Fait à :, le

Signature

Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Formulaire de décharge en cas d'absence d'étude de sol

Extrait de l'arrêté du 7 mars 2012 modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009

Chapitre III Prescriptions techniques minimales applicables à l'évacuation

Section 1 Cas général : évacuation par le sol

Art. 11. – Les eaux usées traitées sont évacuées, selon les règles de l'art, par le sol en place sous-jacent ou juxtaposé au traitement, au niveau de la parcelle de l'immeuble, afin d'assurer la permanence de l'infiltration, si sa perméabilité est comprise entre 10 et 500 mm/h. Les eaux usées traitées, pour les mêmes conditions de perméabilité, peuvent être réutilisées pour l'irrigation souterraine de végétaux, dans la parcelle, à l'exception de l'irrigation de végétaux utilisés pour la consommation humaine, et sous réserve d'une absence de stagnation en surface ou de ruissellement des eaux usées traitées.

Section 2 Cas particuliers : autres modes d'évacuation

Art. 12. – Dans le cas où le sol en place sous-jacent ou juxtaposé au traitement ne respecte pas les critères définis à l'article 11 ci-dessus, les eaux usées traitées sont drainées et rejetées vers le milieu hydraulique superficiel après autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur, **s'il est démontré, par une étude particulière à la charge du pétitionnaire, qu'aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable.**

Décharge

Je soussigné (propriétaire) déclare ne pas souhaiter faire réaliser une étude de sol tel que prévu à l'article 12 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 (Art 15).

De ce fait, je renonce donc à tout recours contre la communauté de communes, le technicien du SPANC ou l'entrepreneur ayant réalisé les travaux en cas de mauvais fonctionnement de l'installation de traitement des eaux usées située au

.....
J'atteste avoir été informé que je suis responsable des effluents qui sont évacués hors de ma propriété. Je serai donc le seul et unique responsable si une pollution ponctuelle ou chronique du milieu naturel en provenance de mon immeuble est détectée.

Nom, Prénom et signature

Date

(Précédé de la mention « Lu et approuvé »)